

Recherches amérindiennes au Québec



Pour une ethnoarchéologie théorique. Mérites et limites de l'analogie ethnographique, Alain Gallay. Coll. des Hespérides, Éditions Errance, Paris, 2011, 391 p.

Ronan Méhault

Volume 41, numéro 2-3, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021624ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021624ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Méhault, R. (2011). Compte rendu de [*Pour une ethnoarchéologie théorique. Mérites et limites de l'analogie ethnographique*, Alain Gallay. Coll. des Hespérides, Éditions Errance, Paris, 2011, 391 p.] *Recherches amérindiennes au Québec*, 41(2-3), 206–208. <https://doi.org/10.7202/1021624ar>

HEALY, Jack, 2012 : « Lure of oil riches divides Montana tribe ». *New York Times*, 12 août.

IBA (Indian Business Alliance of North Dakota, s.d. : *Indian Business Alliance*. Site Internet <<http://ndiba.com/>> (consulté le 29 octobre 2012).

KRONK, Elizabeth Ann, 2011 : « Tribal Energy Resource Agreements: “[A] Great Mischief for Indian Energy Development” and the Resulting Need for Reform ». *Social Science Research Network*, 31 octobre. Disponible sur Internet : <http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1952000> (consulté le 29 octobre 2012).

LIPTON, Eric, et Clifford KRAUSS, 2012 : « Fossil Fuel Industry Ads Dominate TV Campaign? » *New York Times*, 13 septembre.

MAPES, Lynda V., 2007 : « Swinomish are told to restrict shellfish ». *The Seattle Times*, 19 avril. Disponible sur Internet : <http://seattletimes.com/html/localnews/2003672493_toxins19m.html> (consulté le 29 octobre 2012).

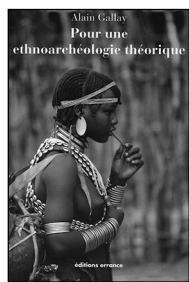
MEISTER, Alan, 2012 : *Casino City's Indian Gaming Industry Report*. Casino City Press, Newton.

MILLS, Mark P., 2012 : « Oil, Gas and Coal Can Prime the Jobs Pump: Which States Will Benefit? » *Manhattan Institute for Policy Research* 30. Disponible sur Internet : <http://www.manhattan-institute.org/html/ir_30.htm#.UI6z-Uo4_cso> (consulté le 29 octobre 2012).

MORSE, E.L., E.G. LEE, D.P. AHN, A. DOSHI, S.M. KLEINMAN et A. YUEN, 2012 : *Energy 2020: North America, the New Middle East? City GPS: Global Perspectives & Solutions*, 20 mars. Disponible sur Internet : <<http://fa.smithbarney.com/public/project-files/ce1d2d99-c133-4343-8ad0-43aa1da63cc2.pdf>>; (consulté le 29 octobre 2012).

RECTOR, Trady, et Annie SILBERSTEIN, 2008 : *March Point*. Documentaire produit par LongHouse Media. Voir <<http://marchpointmovie.com>>.

Comptes rendus



Pour une ethnoarchéologie théorique. Mérites et limites de l'analogie ethnographique

Alain Gally. Coll. des Hespérides, Éditions Errance, Paris, 2011, 391 p.

[...] il est temps de prêter une attention particulière à ce gênant fatras de protocoles et d'objectifs qui englobent de manière de plus en plus ambiguë le champ de l'ethnoarchéologie de la céramique.

(Arnold 2000 : 120)

LA CONTRIBUTION de l'ethnoarchéologie au domaine archéologique est incontestable. Cependant, comme le souligne Arnold, celle-ci a encore besoin d'assises théoriques et méthodologiques pour faire consensus et formaliser, ou standardiser, ses protocoles, ainsi que la formulation des résultats et des interprétations qui en sont tirés. Alain Gally préconise le logicisme comme remède possible à ces dilemmes épistémologiques et formels. Cet anthropologue suisse, auteur de nombreux travaux ethnoarchéologiques consacrés aux « relations entre peuplements humains et traditions céramiques » (p. 17) en Afrique de l'Ouest, est soucieux d'intégrer, dans un esprit boasien, ses considérations théoriques dans un cadre holistique associant ethno-linguistique, ethnologie/ethnographie et archéologie.

La démarche autoréflexive que Gally effectue au chapitre 1 nous éclaire sur son inclination à épouser le positivisme logique. La synthèse logiciste (chap. 2) ancrerait la démarche ethnoarchéologique dans le domaine scientifique, par opposition au domaine

littéraire (voir aussi chap. 6). Ce programme attend que chaque étape ponctuant le passage d'une proposition à une autre, nous faisant passer des faits matériels aux constructions explicatives, soit présentée de manière transparente, c'est-à-dire sous la forme de schémas, un point qui est davantage développé au chapitre 6. Cette approche permet d'identifier les propositions que l'on pourrait trouver discutables et d'éventuellement les remplacer. Elle évite ainsi le piège de la construction *ad hoc*. Elle rendrait aussi les publications – qui ont tendance à se multiplier à l'ère du numérique – plus digestes. À mon avis, les schémas sont indéchiffrables s'ils ne sont pas commentés, aussi pensé-je que l'approche logiciste n'atteint pas ce dernier objectif.

La formalisation logiciste de l'ethnoarchéologie se manifeste à travers la triple-opposition « scénarios-régularités-mécanismes » (chap. 5). Cette triade épistémologique trouve son pendant méthodologique en trois niveaux de constructions (tirés de Gardin 1979), qui vont du plus bas au plus haut rang théorique. Les constructions compilatoires, typologiques et explicatives permettent d'intégrer de manière dynamique les dimensions spatiale, temporelle et fonctionnelle de la culture matérielle (voir fin du chap. 3 et encadré p. 152-155).

Puisqu'il s'agit du sous-titre de son livre, quelles sont, d'après Gally, les forces et les limites de l'analogie ethnographique? « Fonder l'espoir de découvrir des mécanismes à partir de la seule observation de la réalité passée est une utopie vu le caractère partiel et déformé des données fournies par le passé. » (p. 199) L'actualisme serait donc le seul paradigme viable, et l'ethnoarchéologie, par extension, serait la seule avenue méthodologique susceptible de conférer à l'archéologie le statut de science (p. 297). Le recours à l'analogie ethnographique deviendrait incontournable. Alors que l'ethnoarchéologie ferait le pont entre régularités et mécanismes, l'archéologie n'autoriserait, au mieux, que l'accès aux régularités (p. 209 et 297). Je ne peux

souscrire à cette proposition et j'y reviendrai à la fin de ce compte rendu.

En optant, au chapitre 4, pour le pôle naturaliste (par opposition aux sciences humaines), Gallay estime pouvoir concilier les explications scientifiques et « la raison des acteurs ou la structuration symbolique de la pensée » (p. 157). La discussion, qui porte principalement sur la notion d'objectivité, est surannée. Elle reprend, sans les citer, les idées déjà débattues notamment par Kenneth Pike et Marvin Harris au sujet des stratégies et des catégories ontologiques émi-ques et étiques (Headland *et al.* 1990). Dans cette polarisation du débat, Gallay se situe, en amont, du côté de Harris et du matérialisme culturel. Cependant, il fait volte-face en considérant que les catégories émi-ques sont le but à atteindre (p. 302-303), ce qui le situe, en aval, du côté de Pike. Pour ce faire, l'opération intellectuelle se déroule par rétrodiction (explication *a posteriori*). Comme l'accent est mis sur les stratégies de recherche éti-ques et la découverte de catégories émi-ques, la résolution de ce qui est une double dichotomie (épistémologique et ontologique) demeure floue. Si Gallay avait abordé la distinction entre comportement et pensée, comme l'a fait Harris (1976), il nous serait plus aisé de comprendre sa position. Pour le moment, Gallay se présente à nous comme un positiviste intéressé aux catégories émi-ques... Étrange !

Au chapitre 5, l'auteur s'efforce d'articuler science et histoire au sein d'un modèle naturaliste unifié (un équivalent géologique est donné avec la tectonique des plaques). Il rappelle les spécificités de la dimension historique : état lacunaire de la documentation, causalité faible, seulement rétrodiction/induction possibles, prédiction/déduction impossibles. Nous apprenons au chapitre 7 que l'objectif de l'ethnoarchéologie résiderait en une décontextualisation des régularités induites des observations de terrain (p. 297 ; ou « généralisation des concepts interprétatifs », p. 308) afin de procéder à des comparaisons transculturelles et éventuellement dégager des mécanismes du plus haut

rang possible (idéalement, des universaux). Le problème de l'équifinalité de certains processus est cependant repéré (p. 308-309). En somme, Gallay défend le potentiel des études historiques et s'oppose en même temps au particularisme historique et à un « actualisme dur qui limiterait au seul présent la possibilité d'identifier des mécanismes » (p. 321).

Cet ouvrage n'est pas dénué de qualités (certains encadrés sont excellents), mais je l'ai trouvé plutôt irritant. Évoquons d'abord la forme. Quelques coquilles et erreurs d'édition demeurent çà et là. Les références bibliographiques dans le texte ne renvoient jamais aux pages auxquelles il est fait allusion. Les propos sont parfois redondants, et dans certains cas des passages entiers sont répétés mot pour mot.

C'est sur le fond que le bât blesse davantage. Gallay se contredit souvent. Dans le glossaire, qui comporte par ailleurs plusieurs définitions qui posent problème (celles qui sont données pour les groupes monothétiques et polythétiques sont particulièrement mauvaises), nous sommes surpris d'apprendre que le chercheur passe du stade « ETIC » à l'« EMIC » quand il bâtit les typologies (p. 380-381). Cette assertion, en plus d'être fautive, va à l'encontre de ce que Gallay écrivait plus tôt au sujet de la possible inutilité des types émi-ques (p. 265-266 ; un point déjà développé par Hayden 1984). En fait, à mesure que nous progressons dans le livre, nous percevons que les ambitions initiales, qui aspiraient à dégager des universaux (les mécanismes du plus haut rang, des lois), laissent la place à des vues plus modestes. Gallay admet que « les visées de l'ethnoarchéologie peuvent être, au moins provisoirement, moins ambitieuses et se limiter à des régularités » (p. 210). Seulement, sans mécanismes (ne parlons même plus d'universaux, de lois !), point de théorie. Gallay avoue que son ouvrage n'est peut-être que l'expression d'un vœu pieux. Le chapitre 7 contient un florilège de contradictions du même acabit. « L'ethnoarchéologie ne permet pas d'interpréter les vestiges, elle fournit des pistes pour cette interprétation. Seule l'archéologie en

est capable par les moyens qui lui sont propres. » (p. 314) Plus tôt, Gallay nous expliquait que l'archéologie à elle seule ne pouvait dépasser le stade de l'ordination des données observées. En outre, cette formulation implique que l'ethnoarchéologie n'est qu'une méthode exploratoire et non un programme théorique à part entière. Gallay continue pourtant de parler de modèles ethnoarchéologiques qui peuvent atteindre, « dans certains cas, une portée universelle »... (p. 337) Pourquoi Gallay ne les mentionne-t-il pas ? En attendant, l'argumentation sombre sporadiquement dans le verbiage.

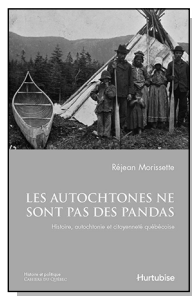
Enfin, je m'explique mal – sinon en le percevant comme une forme de matraquage promotionnel, possible-ment couplé à un ressentiment envers la théorie « anglo-américaine » dominante – pourquoi Gallay cherche systématiquement à confronter son ethnoarchéologie aux autres approches archéologiques. L'ethnoarchéologie est pourtant conciliable avec d'autres programmes. Stark (2003 : 204) souligne l'apport de celle-ci aux études consacrées à la transmission culturelle. Gallay nous livre aussi quelques tours de passe-passe. Quand il écrit que l'approche théorique qu'il préconise doit avoir une portée universelle, il entend qu'elle doit faire consensus au sein de la communauté scientifique (p. 56). Par « universelle », nous pourrions plutôt comprendre « réfutable » (au sens poppérien du terme et selon une approche comparative), or c'est sur ce point que Gallay évalue la théorie darwinienne. Beau double-standard ! Enfin, je digère peu la manière cavalière avec laquelle les programmes néo-évolutionnistes sont abordés. Cette grave défaillance du livre mériterait un développement plus fourni, mais retenons juste quelques points. « Les connaissances humaines évoluent selon le principe des caractères acquis. » (p. 69-70). Gallay soutient que ces mécanismes d'hérédité ne sont ni darwiniens, ni néo-darwiniens. Peut-être, mais ils peuvent toujours être appréhendés sous un angle néo-évolutionniste. De tels mécanismes, qui sont possiblement lamarckiens (Bard 2011), sont désormais reconnus par les biologistes au niveau épigénétique (Jablonka et

Lamb 2005). « Notons néanmoins que la notion d'adaptation n'est pas considérée aujourd'hui comme une explication relevant du domaine scientifique au vu de sa nature tautologique. » (p. 101) Cet « aujourd'hui » s'appuie sur deux publications de Cowgill datant de 1975... Dans l'une d'elles, Cowgill (1975) critique en réalité la pression démographique ; il ne remet pas en question la validité de l'approche darwinienne. Gallay cite aussi Gould, alors que ce dernier a défendu que sur le plan logique l'adaptation n'était pas une tautologie (Gould 1998 [1976]). Sur le plan méthodologique, le problème demeure, mais Gallay se garde bien de nuancer son propos.

Ronan Méhault
candidat au doctorat,
département d'anthropologie,
Université de Montréal

Ouvrages cités

- ARNOLD, P.J., 2000 : « Working Without a Net: Recent Trends in Ceramic Ethnoarchaeology ». *Journal of Archaeological Research* 8(2) : 105-133.
- BARD, Jonathan B.L., 2011 : « The next evolutionary synthesis: From Lamarck and Darwin to genomic variation and systems biology ». *Cell Communication and Signaling* (9) : 30.
- COWGILL, G.L., 1975 : « On Causes and Consequences of Ancient and Modern Population Changes ». *American Anthropologist*, New Series, 77(3) : 505-525.
- GARDIN, J.-C., 1979 : *Une archéologie théorique*. Hachette (L'Esprit critique), Paris.
- GOULD, S.J., 1998 [1976] : « Darwin's Untimely Burial », in M. Ruse (dir.), *Philosophy of Biology* : 93-98. Prometheus Books, New York.
- HARRIS, M., 1976 : « History and Significance of the Emic/Etic Distinction ». *Annual Review of Anthropology* 5 : 329-350.
- HAYDEN, B., 1984 : « Are Emic Types Relevant to Archaeology? » *Ethnohistory* 31(2) : 79-92.
- HEADLAND, T.N., R.L. PIKE et M. HARRIS, 1990 : *Emics and Etics: The Insider/Outsider Debate*. Sage, Newbury Park, CA.
- JABLONKA, E., et M.J. LAMB, 2005 : *Evolution in Four Dimensions*. The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- STARK, M.T., 2003 : « Current Issues in Ceramic Ethnoarchaeology ». *Journal of Archaeological Research* 11(3) : 193-242.



Les Autochtones ne sont pas des pandas. Histoire, autochtonie et citoyenneté québécoise

Réjean Morissette. Coll. « Cahiers du Québec : Cultures amérindiennes », Hurtubise HMH, Montréal, 2012, 402 p.

LES AUTOCHTONES ne sont pas des pandas, de Réjean Morissette, est un pamphlet politique ambitieux, qui ne propose rien de moins qu'une refonte complète des relations entre Québécois et Premières Nations. Dressant un portrait très sombre des conditions de vie actuelle dans les communautés autochtones de la province, Morissette propose ainsi que le Québec se dote d'« un statut citoyen unique » pour les autochtones (p. 372), défini à travers un processus démocratique engageant tout Québécois, qu'il soit autochtone ou non, et qui laisserait complètement de côté le recours aux institutions juridiques comme moyen de négociation politique. Même s'il pouvait accorder certains privilèges aux Premières Nations (privilèges qui ne sont toutefois jamais explicités), le programme de l'auteur supprimerait toute distinction légale fondée sur le statut indien puisqu'il affirme que celui-ci ne fait qu'entretenir des « relations racistes permanentes », faisant que les autochtones ne jouissent pas des mêmes droits et n'assument pas les mêmes responsabilités que leurs concitoyens non autochtones. Morissette croit que, de cette manière, la société québécoise pourrait rompre avec son histoire récente de relations tumultueuses avec les Premières Nations et ainsi régler une fois pour toutes les nombreux différends concernant le territoire et limitant l'exploitation des ressources naturelles du Québec.

Malgré les prétentions de l'auteur, le projet n'a rien de très novateur mais représente plutôt une adaptation au contexte québécois des idées du politologue Tom Flanagan (2002),

qui exclut cependant toute participation du gouvernement fédéral. Puisque la province n'a jamais ratifié la constitution canadienne et qu'elle forme une société distincte, le gouvernement du Québec ne devrait pas accepter l'autorité d'Ottawa en matière autochtone. Tout comme Flanagan, cependant, Morissette soutient qu'il existe une orthodoxie politique à l'égard des autochtones, un consensus partagé par la plupart des juristes, historiens, anthropologues, responsables gouvernementaux et leaders autochtones, voulant qu'il soit naturel que les Premières Nations, en raison de leur statut particulier, soient soumises à un carcan légal distinct de ceux s'appliquant au reste de la population. Comme Flanagan, Morissette considère que cette orthodoxie ne bénéficie qu'à une infime minorité des autochtones. Selon lui, elle plonge en effet la majorité de cette population dans la plus grande précarité, alors même qu'elle serait précisément supposée les en sortir. En revanche, elle contribue à garantir un travail fort lucratif à une armée de fonctionnaires et d'avocats, ainsi qu'à une poignée d'Amérindiens, pour la plupart militants ou politiciens. Tout comme des générations de fonctionnaires avant lui, Morissette tente donc de résoudre le « problème indien » en cherchant à faire table rase des relations entre les Autochtones et le reste de la société, convaincu que leur état actuel est intenable.

Qu'on approuve ce projet ou non, l'organisation et le contenu du livre empêchent que l'on puisse même en débattre. Dans la première des quatre parties du livre, Morissette dresse un portrait des Premières Nations du Québec à l'heure actuelle, en se concentrant avant tout sur leur démographie et sur leurs structures de gouvernance. Tandis que certaines communautés situées dans le nord de la province (avec l'exception notable des nations signataires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois) vivent dans une misère généralisée, Morissette fait valoir la relative aisance de celles qui sont établies près des centres urbains, soulignant le poids politique démesuré de